



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE ZAMBIE PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION DE LA
PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 18 mai 2001

Monsieur l'Ambassadeur,

Alors que vous venez au Vatican pour présenter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie près le Saint-Siège, je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue. Je vous suis profondément reconnaissant pour les salutations que vous me transmettez de la part de votre Président, M. Frederick J. Chiluba, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre l'assurance de mes prières pour le bien-être et la prospérité de la nation.

En réponse à votre observation selon laquelle aucun effort ne devrait être épargné dans la recherche de la paix, je désire exprimer ma satisfaction pour l'engagement spontané de votre pays dans la poursuite de la paix, une activité que vous entreprenez non pas pour vous seuls, mais également pour vos voisins et pour la Communauté internationale en général. Les efforts de la Zambie à cet égard sont véritablement dignes de louange, et une parole particulière d'éloge devrait être adressée au Président Chiluba pour son rôle personnel dans la poursuite des négociations en République démocratique du Congo, où le Protocole de Lusaka a jeté les bases d'un tournant tant espéré dans le processus de paix. Dans tout cela, l'engagement de votre nation à la cause de la paix représente un exemple éloquent de préoccupation et d'action qui sont une marque de distinction d'une société véritablement civilisée et humaine.

Comme vous l'avez observé, il est vrai que l'engagement actif et le soutien de la Communauté internationale est un élément nécessaire de toute initiative de paix, si l'on veut que celle-ci réussisse. En effet, la paix durable - que ce soit au niveau national, régional ou global - ne sera jamais atteinte tant que les dirigeants du monde ne reconnaîtront pas que l'interdépendance qui lie toutes les nations exige de renoncer à toute forme de coercition économique, militaire ou

politique et de transformer le doute et l'inimitié en coopération et en confiance. En d'autres termes, il s'agit ici d'une solidarité authentique entre individus, personnes et nations.

Le concept de la solidarité signifie que personne - en particulier les nations et les Organisations internationales - ne peut rester indifférent ou inactif face à la violence et à la guerre, à la torture et au terrorisme, à la course aux armements et à tout ce qui compromet la paix. Au contraire, il appelle tous ceux qui recherchent véritablement la paix et, de façon particulière, tous ceux qui servent dans des institutions spécifiques, à oeuvrer ensemble afin de promouvoir un vaste programme d'éducation visant à surmonter les attitudes d'égoïsme et d'hostilité, créant à leur place une véritable culture de la paix et de la solidarité.

En parlant de l'engagement de votre pays à oeuvrer pour la cause de la paix, vous avez également reconnu les efforts du Saint-Siège dans ce domaine. En effet, c'est précisément la tâche de promouvoir la compréhension et de faire progresser le développement et la paix entre les peuples et les nations qui inspire l'activité du Saint-Siège. Il est certain que le Saint-Siège a reçu de son Divin Fondateur une mission religieuse et humanitaire, dont la nature est différente de celle de la communauté politique, mais néanmoins ouverte à de nombreuses formes de coopération et de soutien mutuel. En accord avec cette mission, la présence du Saint-Siège au sein de la Communauté internationale ne vise qu'à rechercher le bien de la famille humaine: oeuvrer pour la cause de la paix, pour la défense de la dignité humaine et des droits humains, pour le développement intégral des peuples; en un mot, oeuvrer toujours et partout en vue de promouvoir la solidarité qui unit les peuples dans le lien de la fraternité. Il s'agit d'une tâche qui découle nécessairement et éternellement de l'Évangile de Jésus-Christ et il s'agit d'une responsabilité partagée par tous les chrétiens.

L'Église catholique sera toujours un partenaire prêt à poursuivre la tâche de faire de cette solidarité une réalité dans la famille humaine dans le monde. De même, elle continuera à apporter une contribution spécifique à l'édification de la société zambienne, et je vous suis reconnaissant, Excellence, pour vos paroles d'appréciation au sujet du rôle joué par l'Église catholique à cet égard. Elle considère son apostolat dans le domaine de l'éducation des jeunes et des adultes, la dotation de personnel pour les hôpitaux et les cliniques et l'offre de services de santé pour les pauvres, comme des éléments essentiels de sa mission religieuse. Bien sûr, elle désire accomplir ce travail en harmonie avec les autres personnes actives dans ces mêmes domaines. La coopération entre l'Église et l'État et entre tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse, est d'une grande importance pour le progrès de l'éducation intellectuelle et morale des personnes. Celles-ci pourront ainsi édifier une société véritablement juste et humaine, une société qui ira jusqu'à s'étendre au-delà des frontières nationales pour embrasser tous les peuples.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre mission servira à renforcer les liens d'amitié et de coopération qui existent déjà entre la Zambie et le Saint-Siège. Tandis que vous prenez vos nouvelles responsabilités, je vous offre mes meilleurs vœux dans la prière pour l'accomplissement

de vos fonctions. Sur vous, ainsi que sur le bien-aimé peuple de Zambie, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 23 p.9, 10*

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana